

Séance de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre tenue le 10 février 2021, à 19h00, par visioconférence.

21-02-3801

Le conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre siège en séance ordinaire ce mercredi 10 février 2021, par visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence les représentants suivants :

M. Yves Prud'homme, Président	Mun. Lac-des-Écorces
M. Jean Gascon, Vice-Président	Mun. Lac-Saint-Paul
M. Raymond Brazeau	Mun. Lac-du-Cerf
M. André Charrette	Mun. Sainte-Anne-du-Lac
M. Ghislain Collin	Mun. Notre-Dame-de-Pontmain
M. Denis Ethier	Ville de Mont-Laurier
Mme Mélanie Grenier	Mun. Kiamika
Mme Mélanie Lampron	Mun. Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
M. Éric Lévesque	Mun. Mont-Saint-Michel
M. Gilbert Pilote	Mun. Ferme-Neuve
M. Stéphane Roy	Mun. Notre-Dame-du-Laus
M. Hervé Taillon (19h10)	Mun. Chute-Saint-Philippe

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence de M. Yves Prud'homme, Président.

Assistent également à la séance, par visioconférence, M. Jimmy Brisebois, Directeur général, Mme Carole Boudrias, Directrice générale adjointe et Mme Mariève Garceau, Agente de communication qui agit à titre de secrétaire de la séance.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jour;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 89-2021, du 3 février 2021, qui prolonge cette état d'urgence soit jusqu'au 12 février 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Gilbert Pilote, appuyé par M. Jean Gascon et résolu à l'unanimité que la présente séance du conseil d'administration sera tenue à huis clos et que les membres du conseil d'administration et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

ADOPTÉE à l'unanimité

21-02-3802

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Raymond Brazeau, appuyé par M. André Charrette et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance du 10 février 2021 tel en ajoutant le point suivant :

10. Varia

10.1 Soumission – étude technique

ADOPTÉE à l'unanimité

21-02-3803

ADOPTION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 4 FÉVRIER 2021

Il est proposé par M. Denis Éthier, appuyé par M. Éric Lévesque et résolu à l'unanimité d'adopter le compte rendu et les recommandations du comité exécutif du 4 février 2021.

ADOPTÉE à l'unanimité

21-02-3804

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2020

Il est proposé par M. Éric Lévesque, appuyé par M. Denis Ethier et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 10 décembre 2020 et ce, en effectuant la correction suivante :

Changer le numéro de soumission, à la page 2062, 20-12-3791 pour le 20-12-3792 pour la résolution intitulée: Achat – équipements informatiques pour la salle de conférence.

ADOPTÉE à l'unanimité

21-02-3805

RELEVÉ DES COMPTES FOURNISSEUR AU 31 DÉCEMBRE 2020 ET AU 31 JANVIER 2021

Il est proposé par M. Raymond Brazeau, appuyé par M. Gilbert Pilote et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des comptes fournisseurs, au montant de 370 743.17 \$ \$, en date du 31 décembre 2020 ainsi que la liste des comptes fournisseurs, au montant de 352 822.71 \$ en date du 31 janvier 2021.

ADOPTÉE à l'unanimité

21-02-3806

RELEVÉ DES PAIEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2020 ET AU 31 JANVIER 2021

Il est proposé par M. André Charette, appuyé par M. Jean Gascon et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des paiements, au montant de 527 964.63 \$, en date du 31 décembre 2020 ainsi que la liste des paiements au montant de 517 775.04 \$, en date du 31 janvier 2021.

ADOPTÉE à l'unanimité

CORRESPONDANCE ET REVUE DE PRESSE

Aucun point

ADMINISTRATION

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

20 janvier 2021

Rencontre du comité de suivi du PGMR de la MRC d'Antoine-Labelle.

27 janvier 2021

Rencontre avec Synergie économie Laurentides dans le cadre de leur projet de récupération du plastique.

28 janvier 2021

Rencontre du comité de suivi du PGMR de la MRC d'Antoine-Labelle.

3 février 2021

Rencontre d'information avec Mme Myriam Gagné, Directrice générale adjointe de la MRC d'Antoine-Labelle.

AUTORISATION DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Selon le règlement #37 – Autorisation de dépenses de la Régie.

- *Les entreprises Fournier Inc.*
Remplacement d'un élément filtrant du pressoir rotatif, à l'aire de traitement des boues de fosses septiques, au montant de 11 653.87 \$ (taxes incluses)
- *Mick Électrick*
Réparation d'une unité de chauffage anti explosion pour l'aire de traitement des boues de fosses septiques au montant de 5 978.70 \$ (plus taxes).

**APPLICATION DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLES –
RAPPORT ANNUEL 2020**

ATTENDU que, conformément à l'article 932.1.2 du code municipal, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre est dans l'obligation de produire un rapport annuel concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle et ce, pour l'année 2020 et qui comporte les points principaux suivants :

- Le montant total de la liste des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés par la Régie est de 4 162 044 34 \$;
- La Régie n'a reçu aucune plainte concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle;
- La Régie n'a eu aucune sanction concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 4 février 2021;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Jean Gascon, appuyé par Mme Mélanie Lampron et résolu à l'unanimité que la Régie dépose le rapport annuel 2020 concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle pour l'année 2020.

ADOPTÉE à l'unanimité

LISTE DES DÉPENSES DE 2 000 \$ ET DE PLUS DE 25 000 \$

Dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comportait une dépense total dépassant 25 000 \$.

Fournisseurs	Description	Monta
9322-0895 Québec Inc.	Déchetage des matériaux secs	51 911.21 \$
Aquasan	Produits chimiques	43 732.72 \$
Broyage RM Inc.	Déchetage des matériaux secs	68 519.38 \$
Cimi Inc.	Achat d'une excavatrice Hyundai HX145LCRD	205 960.98 \$
Desjardins Assurances	Assurance collective	125 318.41 \$
Hydro-Québec	Électricité	80 162.87 \$
IPL Environnement	Achat des bacs roulants	96 330.97 \$
Laurentides Re/Source	Traitement des résidus domestiques dangereux	40 471.21 \$
Les fardiens Lachaine	Tamissage du compost et achat de sable	26 566.71 \$
Ministre des Finances	Redevance à l'élimination	303 669.03 \$
Service Sanitaires Cloutier	Contrat de collecte et de transport	2 487 320.42 \$
Transport Michel Charbonneau	Transport des matières recyclables	207 660.58 \$
Tricentris, centre de tri	Traitement des matières recyclables	229 420.43 \$
Ultima Assurances	Assurance	64 593.00 \$
Uniboard Canada Inc.	Valorisation des cendres	52 732.42 \$
WSP Canada Inc.	Honoraires professionnels	77 674.00 \$
Total - année 2020		4 162 044.34 \$

21-02-3808

UTILISATION DU SOLDE DISPONIBLE AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT #50

ATTENDU que la Régie veut utiliser 10 360 \$ du solde disponible au règlement d'emprunt #50 qui sera appliqué au paiement des intérêts de l'année en cours;

ATTENDU que la Régie veut affecter une somme supplémentaire de 10 360 \$ au compte de machinerie- traitement des eaux;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Hervé Taillon, appuyé par M. Éric Lévesque et résolu à l'unanimité d'autoriser les transferts budgétaires suivants :

Numéro de compte	Description	Débit	Crédit
29505	Solde disponible – règlement #50	10 360 \$	
33000	Utilisation du solde – règlement # 50		10 360 \$

ADOPTÉE à l'unanimité

21-02-3809

APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE CARBURANT

ATTENDU les besoins de la Régie pour du carburant;

ATTENDU que la Régie prévoit avoir besoin, pour 2021, de 60 000 litres de diesel et de 15 000 litres d'essence;

ATTENDU qu'il s'agira d'une dépense de plus de 100 000 \$ pour l'année 2021;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Raymond Brazeau, appuyé par M. André Charrette et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale des déchets aille en soumission sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour l'approvisionnement en carburant et ce, pour l'année 2021.

ADOPTÉE à l'unanimité

21-02-3810

APPEL D'OFFRES POUR LES HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA PRODUCTION DE L'ÉTUDE D'IMPACT

ATTENDU l'agrandissement du LET de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre;

ATTENDU que les différentes études doivent être élaborées et ce, afin de répondre aux directives ministérielles du gouvernement;

ATTENDU qu'il est nécessaire de procéder à une étude d'impact qui comprend les points suivants :

- Mise en contexte du projet
- Les démarches d'information et de consultation du public
- Description du milieu de réalisation du projet
 - Délimitation de la zone d'étude
 - Description du milieu de réception du projet dont :
 - Description des composantes du milieu physique et biologique
 - Description des composantes du milieu humain
 - L'étude sur la caractérisation des milieux humides
 - L'étude hydrogéologique et géotechnique
 - Une phase d'aménagement et de construction
 - Une phase d'exploitation
 - Une phase de fermeture
- L'analyse des impacts du projet
- Plan préliminaire des mesures d'urgence
- Programme de surveillance et de suivi environnemental
- Synthèse du projet

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 4 février 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gilbert Pilote, appuyé par M. Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale des déchets aille en soumission sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) et ce, selon le devis d'appel d'offres intitulé : Appel d'offres pour les services professionnels pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement dans le cadre du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre.

ADOPTÉE à l'unanimité

21-02-3811

HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA PRODUCTION DU RAPPORT ANNUEL 2020 ET DU RAPPORT DES COÛTS DE POSTFERMETURE 2021-2025

ATTENDU l'obligation de la Régie de produire les documents suivants :

- Rapport de volumétrie
- Rapport annuel d'exploitation
- Déclaration des GES du projet de compostage 2020
- Rapport des coûts de post fermeture 2021 – 2025

ATTENDU les offres de services de WSP Canada Inc, pour la production desdits rapports et qui vont comme suit :

- Offre de service en date du 5 janvier 2021, au montant de 15 250 \$ (plus taxes) pour la production du rapport de volumétrie, du rapport annuel d'exploitation et de la déclaration des GES du projet de compostage 2020.
- Offre de service en date du 6 janvier 2021, au montant de 4 625 \$ (plus taxes) pour la production du rapport des coûts de postfermeture 2021-2025.

ATTENDU l'autorisation du comité exécutif du 11 janvier 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Mélanie Lampron, appuyé par M. Stéphane Roy et résolu à l'unanimité de ratifier les offres de services professionnels 2020, de WSP Canada Inc., pour la production du rapport volumétrie, du rapport annuel d'exploitation et de la déclaration de GES du projet de compostage 2020, au montant de 15 450 \$ (plus taxes) tel qu'indiqué dans leur offre de service du 5 janvier 2021.

Il est également résolu à l'unanimité de ratifier l'offre de service, de WSP Canada Inc., pour la production du rapport des coûts de postfermeture 2021 – 2025 au montant de 4 625 \$ (plus taxes) et ce, tel qu'indiqué dans leur offre de service du 6 janvier 2021.

ADOPTÉE à l'unanimité

21-02-3812

OFFRE DE SERVICE POUR LE BROYAGE DE BOIS

ATTENDU l'obligation de la Régie de déchiqueter le bois de construction à l'écocentre;

ATTENDU l'autorisation du Directeur général pour procéder au déchetage du bois, pour une période de 33h au montant de 741,59 \$ /h (taxes incluses);

ATTENDU que le déchetage du bois est présentement effectué par la firme 9322-0895 Québec Inc. (Claude Baril);

ATTENDU l'autorisation du comité exécutif du 4 février 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean Gascon, appuyé par Mme Mélanie Grenier et résolu à l'unanimité que le conseil d'administration ratifie la période de déchetage du bois de 33h, au montant de 741.59 \$ / h (taxes incluses), à l'entreprise 9322-0895 Québec Inc. (Claude Baril).

ADOPTÉE à l'unanimité

COMMUNICATION

RAPPORT DE L'AGENTE DE COMMUNICATION

- Application Web
En attente de développement chez Google et chez Apple pour la mise en ligne.
- Projet Mission Recyclage – compostage (projet FARR)
Poursuite des activités auprès des institutions, des commerces et des industries.
- Restaurant McDonald's – début du compostage et du recyclage.
- Chroniques environnementales
Poursuite des chroniques environnementales à CFLO fm.

21-02-3813

PROGRAMME AMÉLIORATION AU RECYCLAGE DE TRICENTRIS – DEMANDE DE SUBVENTION

ATTENDU les activités d'information, de sensibilisation et d'éducation de la Régie;

ATTENDU que Tricentris offre des subventions dans le cadre de son programme Amélioration au recyclage et ce, au montant de 0.50 \$ / habitant;

ATTENDU que la Régie, par le biais de son Agente de communication, fera la production d'un autocollant qui indiquera quelles matières recyclables peuvent être disposées dans le bac vert;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 4 février 2021;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Mme Mélanie Lampron, appuyé par M. Gilbert Pilote et résolu à l'unanimité que la Régie dépose une demande de subvention, dans le cadre du Programme Amélioration au recyclage, de Tricentris, et que les sommes reçues servent à financer la production et la distribution desdits autocollants.

ADOPTÉE à l'unanimité

21-02-3814

SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL – DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU la demande de commandite, de la Société Saint-Vincent-de-Paul, pour l'achat de 500 sacs réutilisables au coût de 3 000 \$;

ATTENDU que la Régie pourrait disposer de son logo sur lesdits sacs;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 4 février 2021;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Raymond Brazeau, appuyé par M. André Charrette et résolu à l'unanimité que la Régie commandite la Société Saint-Vincent-de-Paul, pour l'achat des sacs réutilisables pour un montant de 500 \$, conditionnellement à ce que la Société Saint-Vincent-de-Paul appose le logo de la Régie sur les sacs réutilisables.

ADOPTÉE à l'unanimité

VARIA

21-02-3815

SOUMISSION – HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR L'ÉTUDE TECHNIQUE

Soumissionnaires

Rang et pointage

Tétra Tech	1 ^{er} rang – 7.56 points
WSP Canada Inc	2 ^{er} rang – 7.02 points
Consortium FNX-GBI	3 ^e rang – 6.42 points

ATTENDU que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre doit effectuer une étude technique et ce, dans le cadre du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de la Régie;

ATTENDU l'offre de service professionnel du 9 décembre 2020;

ATTENDU l'analyse des soumissions en date du 2 février 2021;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection, concernant l'analyse des soumissions et ce, en date du 2 février 2021;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Jean Gascon, appuyé par M. Ghislain Collin et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre accepte la soumission du Tétra tech, du 2 février 2021, au montant de 192 887.91 \$ (plus taxes) pour la production d'une étude technique et ce, selon le devis d'appel d'offres de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre en date du 9 décembre 2020.

ADOPTÉE à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Stéphane Roy, représentant de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus
Est-ce qu'il y aura distribution de compost en 2021 ?

Réponse de M. Jimmy Brisebois, Directeur général de la Régie.

Nous avons présentement 300 tonnes métriques de compost mature. Dès que le tout sera dégelé et que les analyses sont conformes, la Régie vous le distribuera. Mais tout dépend du dégel.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance, il est 19h25

Yves Prud'homme
Président

Jimmy Brisebois
Directeur général